

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00
Six mois.....50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50
Six mois.....75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50
Six mois.....1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 6 juin 1911

Mois de juin est dédiée au Sacré Coeur de Jésus.

LA PENTECOTE

Le Saint Jour de la Pentecôte, a vu s'opérer chez les Apôtres une transformation, qui fut certainement l'un des plus grands miracles du divin fondateur de l'Eglise.

Faibles et craintifs, au moment même de la résurrection du Sauveur, à laquelle ils refusent d'abord de croire, les Apôtres sortent du Cénacle, après la descente du Saint-Esprit, pleins de zèle et de courage.

Il y avait, ce jour-là, à Jérusalem, des Juifs nombreux qui y séjournait, de toutes les nations, qui sont sous le ciel et parlant toutes les langues de l'Asie mineure.

Pénétré de l'Esprit de Dieu, Saint Pierre, "se présentant avec les onze" à la multitude assemblée aux portes du Cénacle, se met à prêcher avec ardeur à ses compatriotes Jésus ressuscité :

Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment... C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, nous en sommes tous témoins."

Et tous ces Juifs, venus de la Phrygie, de la Pamphlie, de l'Egypte et de la Lybie, s'étonnaient grandement de voir que chacun d'eux entendait parler le chef des Apôtres dans la langue de leur pays.

Le premier Pape venait de prouver la divinité de l'Eglise par un miracle éclatant.

Prions le Saint-Esprit qu'il répande de plus en plus abondamment dans les âmes catholiques, force et sagesse.

LE JOURNAL CHRETIEN A SON ROLE TOUT TRACÉ

"Il doit réfuter, sans se laisser, les accusations dont la fausseté a cent fois été démontrée. Il doit démasquer et flageller sans pitié la mauvaise foi, la haine sectaire et souvent la basse ingratitude des accusateurs de l'Eglise. Qu'importe si on l'accuse de manquer de charité? La vraie charité consiste à défendre la faiblesse et l'innocence contre d'injustes et criminelles agressions, à dénoncer au mépris public les fauteurs d'impunité, les apôtres de mensonge les corrupteurs de la saine morale. En un mot, le journal chrétien doit embrasser généreusement la cause de Dieu et de son Eglise; faire face à toutes les

attaques, et par un exposé lumineux, populaire, de la vraie doctrine de l'Eglise, montrer toutes les ressources dont Elle dispose pour procurer efficacement le bonheur des individus et des peuples." L'Ami du Clergé".

DEPART DE S. G. MGR BRUCHESI

Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal a quitté Montréal à 9.45 heures vendredi matin par un convoi du Pacifique pour se rendre à Québec d'où il s'embarquera dans l'après-midi à bord de l'Empress of Ireland afin de se rendre en Europe.

Sa Grandeur s'en va au Congrès Eucharistique de Madrid

M. le chanoine Sylvestre accompagnera Mgr l'Archevêque en Europe et M. le chanoine Dauth se rend jusqu'à Québec où il saluera Sa Grandeur à son départ.

A la gare ce matin on remarquait M. le chanoine Martin, M. le chanoine Lepailleur, M. le chanoine McCrery, de l'archevêché, M. l'abbé Elie Auclair, de l'archevêché, M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, M. le chanoine Gauthier de la cathédrale et plusieurs personnages laïques de cette ville.

INDULGENCES DU CHEMIN DE CROIX. LEURS CONDITIONS

On gagne, par l'exercice du Chemin de Croix, toutes les indulgences que l'on gagnerait si l'on visitait personnellement les Saints-Lieux.

Quelles sont ces indulgences et quel est leur nombre? Il est difficile, il est même défendu de le préciser, d'après un avertissement du pape Benoît XIII. "Et c'est pour de très sages motifs, dit saint Léonard de Port Maurice, que cette disposition a été prise : car les catalogues où se trouvaient sur ce point des renseignements certains et authentiques, ayant été brûlés dans un incendie qui éclata au Saint Sépulcre du temps du Pape saint Pie V, on ne peut, sans danger de compromettre la vérité, affirmer un nombre certain et déterminé de ces indulgences."

Ce qui est certain, c'est que ces indulgences sont aussi nombreuses que précieuses; et que, outre le profit personnel que nous tirons de la méditation de la Passion de Notre-Seigneur, nous pouvons par ce très pieux exercice délivrer bien des âmes.

Le mieux est de faire le Chemin de la Croix à l'église; mais pour en faciliter la pratique, les Souverains Pontifes en ces derniers temps ont permis de le faire en particulier.

Conditions pour pouvoir faire le Chemin de la Croix chez soi.—Il faut avoir un crucifix indulgencié à cet effet par un prêtre en ayant le pouvoir spécial; il faut un crucifix, c'est-à-dire une croix portant en relief l'image de Notre-Seigneur crucifié.

Jusqu'en 1884, la personne dont le crucifix bénit était la propriété pouvait seule en gagner les indulgences; le privilège était personnel. Mais, en vertu d'une décision de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, promulguée par la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 19 janvier 1884, plusieurs personnes, récitant en commun les vingt Pater, Ave et Gloria (1), peuvent gagner les indulgences du Chemin de la Croix, à condition :

- 1° Qu'elles soient plus ou moins empêchées de visiter les stations d'un Chemin de Croix canoniquement érigé;
- 2° Qu'une d'elles, au moins, tiendra en main le crucifix bénit;
- 3° Qu'elles s'abstiendront pendant ce temps de toute autre occupation.

Par un bref du 18 décembre 1877, le Pape Pie IX a permis au T. R. P. Général des Franciscains de rendre les conditions plus faciles encore pour les personnes gravement malades.

1° Si l'on est assez malade pour ne pouvoir réciter les vingt Notre-Père, etc., il suffira de dire

une seule fois l'acte de contrition, ou ce verset du Te Deum : Te ergo, quaesumus, tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti; Nous vous supplions donc, venez au secours de vos serviteurs, que vous avez rachetés par votre précieux sang."

2° Il n'est pas nécessaire de tenir le crucifix à la main, il suffit de l'avoir sous les yeux. (Semaine religieuse de Cambrai)

Soeurs d'Outremer

(De l'Action Sociale)

Rien de consolant comme le spectacle qui s'est déroulé la semaine dernière à Paris, et qui a mis une fois de plus en présence les soeurs d'outre-mer : la jeunesse catholique française, et la jeunesse canadienne française. Nous donnons aujourd'hui une nouvelle lettre de notre correspondant spécial sur le sujet. On y voit que les relations, renouées depuis quelques années entre les jeunes générations catholiques de la vieille et de la jeune France se font de plus en plus étroites, et que le Christ qui aime les Francs où qu'ils se trouvent, a harmonisé les coeurs qui battent pour lui des deux côtés de l'Atlantique.

Par deux fois Gerlier est venu sur les rives canadiennes serrer des mains françaises et prier à nos côtés; c'est au tour des nôtres de se mêler aux flots de la jeunesse française montant prier au Sacré-Coeur de Montmartre.

Après trois siècles les deux jeunes vœux se retremper aux mêmes sources, s'incliner au pied de la même croix, et le Dr Baril peut jeter hardiment aux échos français son affirmation : Si nous, Canadiens-français avons emprunté à nos frères anglo saxons quelque chose de leur vie utilitaire et de leur esprit pratique nos coeurs, par contre, n'ont rien emprunté à l'étranger et sont demeurés Français.

Et pourtant les tentatives n'ont pas manqué pour aiguiller dans une voie dangereuse notre jeunesse à nous. Il fut un temps où les séductions et la savante diplomatie d'un "oncle" de Paris avaient presque dérobé à nos yeux, derrière la France officielle, la France qui croit, qui se dévoue et qui prie.

Heureusement le brouillard s'est rapidement dissipé; et pendant que la popularité des corrupteurs s'évanouissait dans le mépris, les deux jeunes françaises jetaient les bases de cette amitié et de cette estime qui ne font que croître à mesure qu'elles se connaissent mieux.

Nous ne saurions dire quel bonheur nous en ressentons, et quelle robuste confiance se développe chez nous à ce spectacle. Déjà les jeunes gens, que nous envoyons compléter leurs études à Paris, y trouvent comme un prolongement du foyer canadien dans ces cercles de l'Association de la jeunesse Catholique, où ils coudoient l'élite de la jeunesse ardente, égoïste et croyante qui est à préparer le retour de la France à ses belles traditions du passé. Ils ne rapportent plus au pays les habitudes du quartier latin et les refrains de la "Butte", mais la virilité du chrétien familiarisé avec les luttes de l'ère moderne, et disposé à les soutenir avec la calme fermeté du devoir.

Réjoignons nous de voir les soeurs d'outre mer, les filles de la France de saint Louis et de Jeanne d'Arc, continuer à accomplir sur les deux rives de l'Atlantique les gestes de Dieu.

AURONS-NOUS DES ELECTIONS GENERALES

Aurons-nous des élections générales cette année? La question est posée de nouveau, pour la septième fois peut être depuis quelques mois. Les conservateurs soutiennent qu'il n'y a rien de plus sûr, mais leur autorité en la matière est aisément contestable, car nous ne croyons pas que le gouvernement les prenne pour confidentes de ses projets. D'autre part, les

L'OSTENSOIR DE DIEU

Le 28 mai, l'Eglise de France célébrait la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Quel gage d'espoir pour les catholiques de France d'entendre l'Eglise proclamer Bienheureuse celle qui fut la personnification du patriotisme français! Et cet espoir anime toute la race. Au Canada comme en France, les coeurs ne font qu'un pour supplier Dieu qu'Il nous permette à tous de prier bientôt Sainte Jeanne d'Arc. Nous avons comme la certitude que, le lendemain du jour où Pie X aura décrété que les lettres françaises peuvent laisser enfin jaillir l'invocation, qui est déjà au fond des coeurs : Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous, la France aura trouvé la céleste patronne "qui boutera dehors" les ennemis du nom chrétien.

Déjà, l'âme française a tressailli en apprenant que Mgr Touchet a reçu de Rome les instructions nécessaires pour commencer le procès des miracles, préparatoire à la canonisation de la Bienheureuse. Réjoignons-nous avec l'évêque de Jeanne d'Arc de cette heureuse nouvelle, et disons avec lui :

"C'est merveille, en vérité, que le bon Dieu ait daigné exaucer si promptement les vœux de ceux qui lui demandèrent les oeuvres miraculeuses, capables de hâter la canonisation de la Bienheureuse Jeanne."

La France agonisait. Le nord était aux mains des Anglais. On pouvait déjà prévoir le jour où le jeune roi d'Angleterre, — un enfant, — Henri VI, se ferait proclamer roi de France à Paris. Le peuple français était la proie des factions politiques, cette peste de toutes les patries. Le duc de Bourgogne, n'écoutant que son ambition, pactisait avec l'envahisseur, dans l'espoir de s'enrichir des dépouilles de la France. Autour de lui, grouillait dans les bassesses de la trahison tout un monde d'arrivistes et de négociateurs ténébreux, occupés uniquement à trouver un compromis "diplomatique" qui permettrait au maître d'agrandir "honorablement" ses Etats aux dépens de la patrie. Charles VII, en proie à un affreux catichemar, doute qu'il soit le véritable héritier du trône de France. La trahison le guette souvent là où il attendait le dévouement et la fidélité. C'est une de ces époques de décadence où il semble s'opérer, sous le coup de la terreur, comme une dissolution des âmes. Tout paraît devoir être bientôt perdu, l'honneur.

Et c'est alors que tout est sauvé.

Une humble fille des champs vient dire au commandant de Vaucouleurs qu'elle est envoyée "de par Dieu" pour aller voir le roi à Chinon, et pour sauver la France. On sourit. Elle insiste. Quelques jours après, elle est à la cour, où elle désigne miraculeusement le roi de France, caché au milieu de ses courtisans et qu'elle n'a jamais vu. Charles VII voit là la main de Dieu. Et bientôt la petite paysanne de Domrémy, l'humble enfant de Romée la Lorraine, se met à la tête d'une armée, étonne les Dunois et les La Hire par ses connaissances stratégiques extraordinaires, délivre Orléans, repousse les Anglais au-delà de la Loire au cri de "Jhesus Maria!", ramène triomphalement à Reims, pour y être sacré, Charles VII, battu, trahi, découragé un an auparavant, et accomplit ainsi, en quelques mois, le plus grand miracle qu'ait jamais enregistré une histoire nationale.

Jeanne d'Arc fut donc plus qu'une libératrice, plus qu'une héroïne; elle fut un miracle vivant, elle fut, suivant la très belle expression de Mgr Izart, évêque de Pamiers, "l'ostensoir de Dieu".

Oui, Jeanne d'Arc, par la libération miraculeuse du territoire national, montra Dieu à la France, et la France, hier encore meurtrie, humiliée, gémissante sous la botte anglaise, la France tomba à genoux et remercia Dieu, qui, pour montrer sa puissance, avait voulu qu'un enfant lui rendit la liberté.

Prions Dieu qu'il accorde à la mère-patrie la canonisation prochaine de la Bienheureuse Jeanne. Et cette fois, nous en avons la confiance, ce sera la libération, non du territoire, mais de l'âme française que nous pourrions fêter. — L'Action Sociale.

politiciens libéraux disent ne pas croire à la proximité des élections, mais cela non plus ne prouve rien, car, même s'ils en savent quelque chose, ils n'ont pas intérêt à le faire connaître à l'opposition qui ne dit si haut qu'elle sait que parce qu'elle ne sait pas et voudrait bien savoir.

LA CRISE RELIGIEUSE DANS L'ETAT DU MAINE

Biddeford, Maine, 28.—Sa Grandeur Mgr Walsh a répondu à la lettre que lui adressaient il y a quelques jours les "interdits". Vous vous rappelez que cette lettre était une profession de foi suivie d'une demande d'explications et qu'elle demandait une réponse dans les trois jours. Monseigneur a répondu dans les trois jours, mais pas d'une façon directe. Il s'est servi d'une intermédiaire, M. l'abbé Leguennec, vicaire à la paroisse St. Joseph.

Ce dernier est allé avertir MM. Bonneau et Maynard, qui sont paroissiens de St. Joseph, que Sa Grandeur les recevrait à Portland lundi soir, le 29.

Voici le texte de la lettre donnant les instructions à M. l'abbé Leguennec.

"Dites à ces messieurs que l'évêque ne les considère pas comme corps mais chacun individuellement et qu'il se verra comme individus, en votre présence, à l'Institut Catholique, 106 rue Free, Portland, à 8 heures du soir, le 29 mai, et qu'il entendra toute observation qu'ils pourraient lui faire."

La lettre termine en recommandant à M. Leguennec de remettre

le message à M. l'abbé Dupont, Si ce dernier est de retour dans sa paroisse. M. l'abbé Dupont voya ge actuellement au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On suppose que le même message a été transmis à MM. Dupré, Béland et Précourt, par M. le curé de St André, M. l'abbé Eegeron, et à M. Couture, de Lewiston, par les Révérends Pères Dominicains.

Les négociations sont rendues là. Les membres du comité iront-ils à Portland jeudi? Ils n'ont pas encore pris de décision à ce sujet. L'un d'eux a même exprimé l'opinion que Mgr s'entoure maintenant de précautions plutôt extraordinaires après avoir proclamé l'interdiction du comité du haut de toutes les chaires de son diocèse. Il est tout probable que les membres du comité vont continuer à négocier par correspondance, les écrits étant d'une valeur indiscutable dans les cas de ce genre.

En attendant, la convention se prépare et il est maintenant assuré qu'elle va remporter un succès complet. Le secrétaire du comité d'organisation me déclare aujourd'hui que jusqu'à présent il a reçu les lettres de créances de plus de 200 délégués. Et le choix des délégués va se continuer dans les centres jusqu'à la veille même de la convention.

On a cru un moment que la lettre d'interdiction lancée par Mgr Walsh aurait pour effet de porter les sociétés à s'abstenir. L'explication qu'il vient de faire tenir au comité semble résoudre cette objection. D'un autre côté il est bien connu que le Comité de la Cause Nationale ne se compose pas seule-

ment des quatre membres interdits, mais de vingt quatre membres distribués dans tout l'Etat. Les quatre membres interdits ne font qu'exécuter un mandat qui leur a été confié, il y a 2 ans par la Convention de Brunswick. Il n'était pas en leur pouvoir de convoquer la Convention qui constitue elle-même le pouvoir suprême. On comprend très bien cela ici et le choix des délégués se fait en toute tranquillité de conscience.—La Presse.

CETTE POURSUITE DE \$700,000

Les dix entrepreneurs du Transcontinental qui viennent d'intenter au gouvernement fédéral une poursuite au montant de \$700,000, veulent faire déterminer par la Cour le montant que le gouvernement doit payer pour le travail fait par les entrepreneurs sur ces lignes nationales, de Moncton à Winnipeg.

Il y a quelques mois, le bureau des arbitres, composé de MM. Collingwood, Schreider, ingénieur consultant en chef, M. Grant, du transcontinental national, et Kelliher, ingénieur du Grand Tronc Pacifique, après avoir fait une inspection de toute la ligne de Moncton à Winnipeg, a accepté un rapport réduisant à environ \$700,000 réclamés par les entrepreneurs d'après le travail de classification, fait sous les spécifications du contrat. Les réductions furent faites en vertu de la reclassification. La plupart des causes qui donnent lieu à des différends entre les ingénieurs de la commission et les ingénieurs des entrepreneurs, sont dans le district "F" entre Winnipeg et la Jonction du Lac Supérieur. Le contrat pour cette partie de la ligne a été accordée à M. J. D. McArthur. Ce dernier poursuit maintenant, au nom de tous les contracteurs et il veut que la Cour de l'Echiquier décide de la justice de la justice de la décision des arbitres. Il faudra un nombre immense de preuves quant aux mesures de coupe à l'arpentage, etc., avant que la Cour puisse décider sur les faits et les frais de Cour constitueront probablement le plus haut record qui ait jamais été établi pour une action de Cour civile. Il est probable que la Cour accordera aux entrepreneurs trois ou quatre mille dollars de plus.

Universite du College St. Joseph Cloture de l'Annee Academique le 16 juin 1911

Le 15 juin, à 8 heures de soir, Séance Littéraire et Musicale.

- Ouverture Fanfare.
- Discours "Louis Pasteur" P. Acadie LeBlanc.
- Déclamation "Only a Soldier" Gordon Carr.
- "Le Réveil de l'Exilé" Rev. A. Robichaud Choeur.
- Discours "Civil Government in Canada" R. J. Donovan.
- Déclamation "Le Petit Sauveur" Wilfrid Beaulieu.
- "O Canada" Weir Choeur.
- Discours "La Lecture" Anatole Plante.
- Declamation "The Priest's Leap" Arthur Allen.
- Chants Populaires Choeur.
- Déclamation "La Veillée" Tilmou Goguen.
- Discours The Catholic Church in Canada" Ed. J. Honnebury.
- Finale "Ave Maris Stella" Fanfare.

DIEU SAUVE LE ROI. Le 16 juin à 9.30 de l'avant-midi.

- Ouverture Fanfare.
- Discours "Frederic Ozanam" John R. Nugent.
- "Le Pêcheur Acadien" Rev. A. T. Bourque Choeur.
- Discours d'adieu Dom. D. Cormier.
- "Only A Dream" Barringère Choeur.
- Distribution des Diplômes. Collation des Degrés.
- Ave Maris Stella.
- DIEU SAUVE LE ROI.
- Le public est cordialement invité,